



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

vaccinations

Question écrite n° 107537

Texte de la question

M. Jean-Claude Mignon attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la progression inquiétante de l'épidémie de rougeole. Depuis le début de l'épidémie en 2008, d'après l'Institut de veille sanitaire, 10 500 cas de rougeole ont été déclarés, avec 5 000 cas recensés pour la seule année 2010. 38 % des sujets ont plus de vingt ans et 8 % sont des nourrissons. Parmi les adultes de plus de vingt ans atteints par cette maladie, 46 % ont dû être hospitalisés et 38 % parmi les nourrissons, preuve s'il en est de la gravité de cette maladie. Cette progression inquiétante s'explique par l'absence de couverture vaccinale chez les sujets atteints. En effet, 96 % des cas rapportés n'ont pas été vaccinés ou n'ont reçu qu'une dose de vaccin (12 %), alors que deux sont nécessaires. Or une couverture vaccinale permet l'arrêt de la propagation du virus à 95 %. Il souhaite connaître par conséquent les mesures de sensibilisation et de prévention prises par le Gouvernement afin d'enrayer la propagation de la rougeole.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mignon](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107537

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 2011, page 4420

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)